

Québec, le 13 novembre 2006

Claude Consigny

241 P NP DM181

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Objet : projet Rabaska à Uvis

Levis

6211-04-004

En ce qui concerne le projet Rabaska à Uvis, je crois que ce qu'il faut évaluer avant tout, c'est ce qui est profitable pour la communauté. Il faut considérer le point de vue écologique, sécuritaire et financier pour la communauté.

Premièrement, est-ce que le projet comporte un risque élevé pour la préservation de l'écologie et de l'environnement ? J'ai personnellement assisté à quelques séances d'information sur ce projet, données par les représentants de Rabaska et ils m'ont rassuré sur ce point. Je me dis aussi qu'il y a des organismes gouvernementaux qui sont mandatés pour s'assurer que le projet soit conforme aux règlements sur la protection de l'environnement. Je leur fais confiance. Après tout, ce sont des spécialistes sur le sujet et on les paie pour ça.

Deuxièmement, pour ce qui est de la sécurité, le projet me semble très sécuritaire. Je ne crois pas que le produit du projet Rabaska soit davantage à craindre que les produits de la raffinerie Ultramar à Uvis. Je travaille présentement pour un entrepreneur électricien en construction à la raffinerie Ultramar à Uvis et je peux témoigner que la sécurité est primordiale. Je n'ai jamais travaillé sur un chantier où les consignes de sécurité soient autant élevées. Le conjoint de ma sœur travaille pour Ultramar depuis plusieurs années et ils ont une maison à Uvis. J'ai parlé à propos de la raffinerie avec eux et ils n'ont aucune crainte pour leur sécurité. Encore ici, je crois que les organismes gouvernementaux sont là pour faire respecter les règles de sécurité d'un tel projet pour que la communauté soit en sécurité.

Troisièmement, le projet Rabaska va créer plusieurs emplois bien rémunérés pour les citoyens de la région, en plus de rapporter de l'argent à la ville en taxes. Et ça c'est avantageux pour la communauté. Je comprend que ce projet va déranger certaines personnes de la région dans leur environnement paisible et douillet, mais je ne crois pas qu'il faille passer à côté d'une telle opportunité au détriment de quelques-uns. Et ces quelques-uns parlent plus fort que leurs arguments.



Claude Consigny